

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

Séance du 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin à 19 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 22

L'ordre du jour de la présente séance a été :

Publié sur le site internet de la Commune le 19 juin 2025

Affichée en mairie le 19 juin 2025

Envoyée à la presse le 19 juin 2025

Présent(e)s : dix-neuf (19)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, Mme PIRONIN Maryse, M. PRADIER Éric, Mme ALAPETITE Nadine, M. AMAZIGH Mohammed Hamid, Mme CHETTOUH Aïcha, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, M. LAZEWSKI René, Mme BALICHARD Dominique, Mme SOARES Maryse, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme BEURIOT Sabine, Mme CORREIA Sandra, M. FROMENT Sylvain.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : trois (03)

Mme GHESQUIERE Chantal donne pouvoir à Mme CORREIA Sandra,
Mme REVEILLOUX Françoise donne pouvoir à Mme SOARES Maryse,
Mme MAHAUT Jessika donne pouvoir à M. THABEAU Didier.

Absent(e)s: cinq (05)

M. ESPINASSE Philippe, M. PRIEUR Olivier, M. BAYLE Dominique, Mme METENIER Séverine, M. FRADET Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale.

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Objet : Demande de fonds de concours auprès de Clermont Auvergne Métropole dans le cadre du Fonds de Soutien Métropolitain pour des travaux de rénovation dans des bâtiments communaux

Rapporteur : Mme Catherine MATHEY, 8^{ème} Adjointe

Considérant que le Conseil métropolitain a instauré par délibération en date du 15 février 2019 le Fonds de Soutien Métropolitain (FSM),

Considérant la délibération du Conseil métropolitain en date du 1er avril 2022, qui reconduit le dispositif pour la période 2022-2033 pour les projets d'investissements suivants :

- Bâtiments recevant du public ;
- Réalisation d'équipements publics ;
- Travaux d'aménagement dans le cadre de l'ORT,

Considérant que pour Aulnat, l'enveloppe annuelle est de 45 000 €, sans que le fonds de concours ne dépasse 50 % du montant TTC du projet,

Considérant les travaux nécessaires et le coût de cette opération pour les projets suivant :

- Réfection éclairage LED et rénovation locaux du Complexe Sportif Ducourtial,
- Création de vestiaire associatif à l'ancienne école maternelle Claude Félix,
- Réfection de l'étanchéité du toit terrasse au Groupe Scolaire François Beytout.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 18 mars 2025,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE

- **De solliciter le Fonds de Soutien Métropolitain pour les travaux cités précédemment de 45 000 €. Le montant prévisionnel des travaux étant estimé à 254 000 € TTC ;**
- **D'autoriser Madame le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance, Mme COUTANSON Pascale	Madame le Maire, Mme MANDON Christine
	